

mération à cette époque, mais à un emplacement qu'il serait intéressant de rechercher.

\*\*\*

## LES TUMULUS DE COMBE BARRE, A DARCEY

par M. l'abbé J. Joly, associé

Un groupe de tumulus m'avait été signalé dans le bois de Combe Barre à Darcey. Ce bois est situé sur la partie haute du plateau qui s'étend entre la vallée de l'Oze et celle du Rû du Vaux, aux confins des territoires de Darcey, Corpoyer-la-Chapelle, Frôlois et Gissey. Les tumulus sont à proximité de la lisière sud délimitée par un chemin qui passe pour avoir été une ancienne voie de communication entre le *Castrum divionense* et Alésia. Les tumulus occupent le bord occidental d'une légère dépression séparant la partie occidentale du bois de sa partie orientale où figure la cote 445. Ils sont disposés comme suit : à une quarantaine de pas de la lisière un gros tumulus numéroté 1, derrière lui, et alignés avec lui, dans la direction 70° Est, deux tumulus plus petits numérotés 2 pour le plus proche du gros, 3 pour le plus éloigné, enfin approximativement au sud du tumulus n° 1, à quelques pas de la lisière, un dernier numéroté 4, de dimensions semblables à celles des n°s 2 et 3.

### CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES TUMULUS

Ces tumulus avaient une forme générale circulaire. Cependant les plus petits installés sur une légère déclivité, étaient plus ou moins étalés dans le sens de la pente ; ceux-ci étaient aussi plus ou moins encastrés dans le terrain, de sorte que, légèrement enterrés du côté où le sol était le plus élevé, ils avaient leur aire de base grossièrement horizontale.

En coupe, on pouvait distinguer trois couches dans l'épaisseur des tumulus :

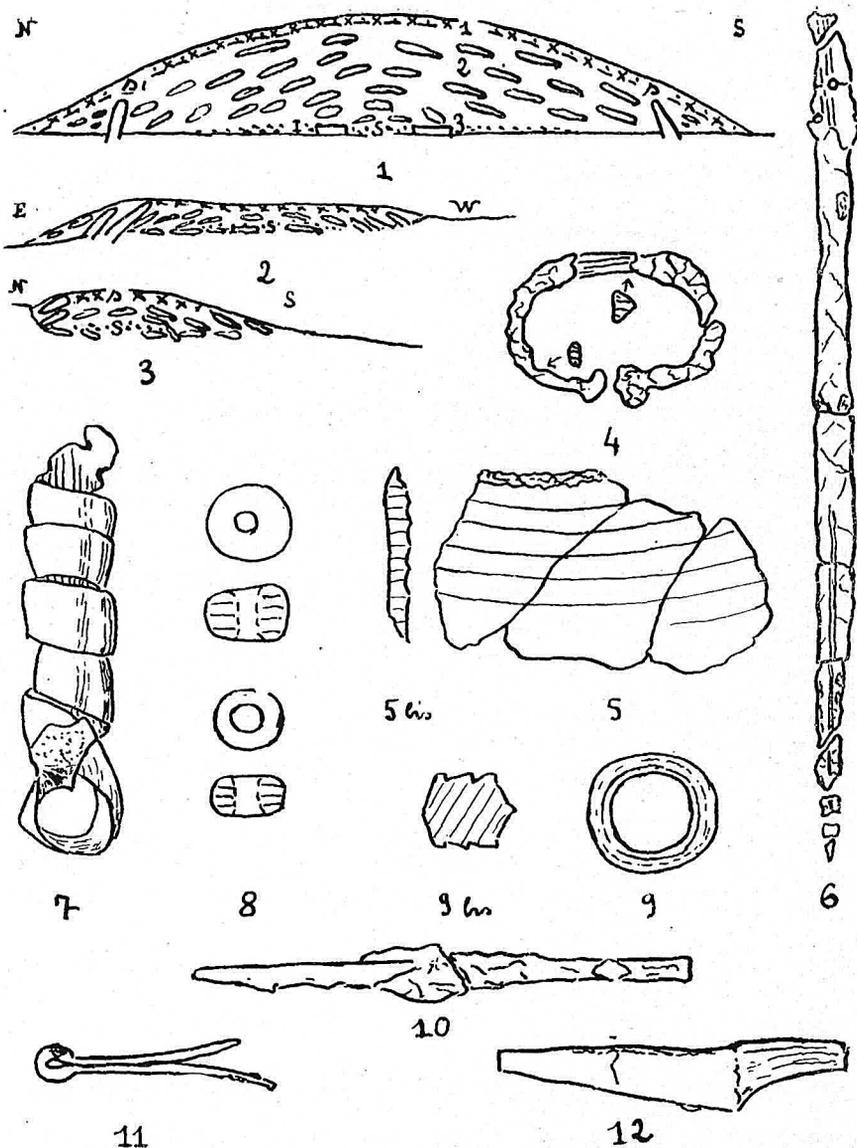
1° une couche supérieure peu épaisse (10 à 20 cm.) formée surtout de pierres mélangées à un terreau très noir ; les sépultures adventices ont toujours été rencontrées à la base de ce niveau ;

2° une couche intermédiaire formant la masse essentielle du tumulus et constituée par des pierres sèches bien imbriquées, les plus grosses étant généralement situées vers la base ;

3° une couche profonde peu épaisse (quelques cm. à 30 cm.) où les pierres très bien imbriquées étaient noyées dans une argile brun-jaunâtre à cailloutis calcaire et nombreuses coquilles de petits gastéropodes. C'est dans cette argile ou à son sommet (tum. n° 1) que gisaient les sépultures profondes.

Au-dessous de la construction, l'aire de base était constituée par le sol de la forêt, terre rouge mêlée de calcaires à chailles, formant à la surface comme un dallage grossier peut-être intentionnellement agencé. Sur le pourtour du tumulus, de grandes pierres dressées et inclinées vers le centre dessinaient une sorte de cercle discontinu ; dans les plus petits (n°s 2 et 4), les plus grandes pierres étaient du côté où la masse des matériaux avait tendance à s'étaler suivant la pente. Je pense qu'il s'agit ici surtout d'un procédé de construction.

Les pierres qui avaient servi à l'édification de ces galgals provenaient surtout de la zone des calcaires hydrauliques (sommet du Bajocien) représentés dans les champs et sur les pentes avoisinant le bois de Combe Barre. On y voyait aussi quelques éléments de la base du Bajocien supérieur. Quant à l'argile brune à cailloutis calcaires et coquilles de gastéropodes où gisaient les sépultures profondes, elle est très différente de la terre de la forêt ; elle est exactement semblable à celle qui se forme sur les affleurements de calcaires hydrauliques et qu'on voit dans les champs voisins ; la faune de gastéropodes n'a pas fourni de formes inconnues ; on y voit des Clausilics, des Cyclostomes, des Bulimes, des Hélices ; toutes ces espèces se retrouvent encore sous les buissons environnants. La plupart des matériaux des tumulus ont donc été apportés d'ailleurs sans que ce soit nécessairement de bien loin.



#### LES TUMULUS DE COMBE BARRE A DARCEY

1. Coupe du tum. n° 1 suivant la direction N.-S. : s, sép. latérales ; S, sép. centrale ; 1, couche supérieure ; 2, couche intermédiaire ; 3, couche profonde. — 2. Coupe du tum. n° 2 suivant la direction E.-W. — 3. Coupe du tum. n° 4 suivant la direction N.-S. [Dans ces coupes les longueurs sont à l'échelle du  $1/300^e$ , les hauteurs sont exagérées 2 fois]. — 4. Bracelet en fer de la sép. centrale du tum. n° 2 (réduit au  $1/3$ ). — 5. Tesson de poterie avoisinant la sép. centrale du tum. n° 2 (réduit au  $1/3$ ). — 5 bis. Le même en coupe. — 6. Épée en fer de la sép. centrale du tum. n° 2 (réduite au  $1/10^e$ ). — 7. Spirale d'or de la sép. centrale du tum. n° 4 (agrandie 10 fois). — 8. Perles d'ambre de la sép. centrale du tum. n° 4 (agrandies 1,25 fois). — 9. Boucle de ceinture en bronze de la sép. centrale du tum. n° 3 (réduite au  $1/2$ ). — 9 bis. Section de cette boucle (agrandie 2 fois). — 10, 11, 12. Éléments de la trousse de toilette de la sép. centrale du tum. n° 3 (réduite au  $1/2$ ).

## CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES SÉPULTURES

*Sépultures adventices.* — Elles étaient toutes dans la couche supérieure à quelques cm. de profondeur. Les squelettes étaient tous brisés en menus fragments, mais généralement on pouvait reconnaître la plupart des os. Il n'y avait pas de traces de loculus ; de petites pierres plates de ci de là, à l'entour des squelettes et sous eux, pouvaient avoir été disposées là intentionnellement ; dans plusieurs cas, il semble que la tête ait été placée sur une pierre plate et entourée d'autres pierres plates ; autour des squelettes et même en dessous (tum. n° 3) étaient disséminées des pierres portant traces de l'action du feu (sauf dans tum. n° 1).

Certaines de ces sépultures (tum. n°s 1 et 3) étaient légèrement encastrées dans la couche intermédiaire, comme si on y avait ménagé une place grossièrement horizontale et parfois sous le squelette se trouvait une couche de terre brune (tum. n° 3). Autour des squelettes le terreau était très noir, onctueux et riche en coquilles de petits gastéropodes.

Beaucoup de ces sépultures étaient des sépultures doubles renfermant deux sujets d'âge différent orientés de façon variable l'un par rapport à l'autre. Une seule était de l'Halstatt II ; les autres appartenaient à différentes périodes de la Tène.

*Sépultures profondes.* — Elles étaient dans la couche profonde du tumulus ou au sommet de celle-ci (tum. n° 1). Les squelettes étaient très incomplets (sauf n° 3) : seuls des fragments des os longs et les os du crâne étaient conservés.

Il n'y avait pas de loculus à proprement parler ; de grosses pierres posées à plat entouraient le squelette à quelque distance sans que cet entourage ait une forme géométrique bien nette et soit parfaitement continu ; ces pierres étaient prises dans un massif d'autres pierres placées obliquement et bien imbriquées ; d'autres pierres devaient former une sorte de voûte au-dessus du squelette, et parfois des pierres plates plus grandes prenaient appui contre celles qui étaient posées à plat (tum. n° 3) ; l'entourage tournait régulièrement autour de la tête et des pieds. Tout cela était noyé dans une argile brun-jaunâtre qui devait former un lit sous le cadavre.

Dans les tumulus n°s 1 et 3, l'aire de base avait été soumise à un feu violent avant dépôt du mort. Dans le tumulus n° 1 l'aire calcinée s'étendait sur tout le côté gauche et aux pieds ; elle était recouverte par les grosses pierres posées à plat de l'entourage. Dans le tumulus n° 3 l'action du feu avait été plus violente ; l'aire calcinée s'étendait surtout du côté gauche et dans la région des pieds où se trouvaient les restes d'un individu incinéré ; la couche de charbon atteignait parfois 10 cm. Dans tous les cas, des pierres passées au feu étaient disséminées aux abords de la sépulture ; dans les tumulus n°s 3 et 4, elles formaient un véritable cordon sur les bords.

Toutes ces sépultures étaient simples, le squelette toujours orienté nord-sud, tête au sud ou au nord ; tous étaient allongés, sauf le squelette du tumulus n° 3 qui était complètement replié sur lui-même ; il s'agissait d'adultes ou de vieillards.

Les sépultures des tumulus n°s 1, 2 et 4, sont de l'Halstatt I ; celles du tumulus n° 3 n'est pas datée avec précision.

## DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TUMULUS

TUMULUS N° 1 (diam. 27 m., haut. 2 m. 20).

Il était remarquable par ses dimensions, la régularité de sa forme et la perfection de sa construction. Il avait subi une tentative de fouille infructueuse en 1908 ; sa fouille n'est pas achevée.

*Sépultures adventices.* Elles sont disposées en couronne sur la périphérie, à l'intérieur du cercle de pierres dressées entourant le tumulus et près de celles-ci. Deux groupes ont été explorés, l'un sur le flanc nord l'autre sur le flanc est.

1. Groupe du flanc nord. Il comprenait deux sépultures doubles étagées, l'une (sép. *b*) contre le cercle de grosses pierres à 25 cm. de profondeur, l'autre (sép. *a*) un peu plus loin à quelques centimètres de profondeur seulement.

La sépulture *b* contenait deux squelettes disposés tête bêche, orientés sensiblement est-ouest (distance des deux crânes = 1 m. 68). Il n'y avait pas de mobilier.

La sépulture *a* contenait deux squelettes disposés tête à tête, l'un d'un individu âgé et robuste, l'autre d'un individu jeune aux os menus. Dans la région des épaules, on a trouvé un arc de grosse fibule en fer.

2. Groupe du flanc est. Il comprenait une sépulture (sép. *c*) de deux individus disposés l'un la tête aux pieds de l'autre ; le premier squelette (*c*<sup>1</sup>) orienté nord-sud, tête au nord, était d'un individu jeune ; près de la tête était un fragment de poterie d'amphore. L'autre qui lui faisait suite vers le sud est d'un individu plus âgé ; il est encore à dégager (orientation : nord-sud ; long. 1 m. 70 pour *c*<sup>1</sup>).

Ajoutons qu'un fragment cubique de granulite rose poli sur une face a été trouvé en surface sur le flanc ouest.

*Sépulture principale* (sép. *A*). Le squelette était d'un vieillard dont le crâne a pu être reconstitué en grande partie ; il était couché sur le dos et allongé dans la direction nord-sud, tête au nord ; celle-ci était surélevée et disposée sur un petit massif de pierres avec une dalle par derrière (long. 1 m. 65 (?)).

Au côté droit était disposée une épée en fer fragmentaire et très corrodée, la soie à hauteur de la tête, la pointe entre les fémurs, la lame passant sous le fémur droit ; ses caractéristiques sont les suivantes : long. 1 m. 05, soie large avec appliques de bois, deux rivets de fer encore visibles, lame pistilliforme, pointe mousse, traces de tissu.

Au côté gauche était également des débris de lame disposés contre le fémur gauche, de chaque côté de celui-ci, puis tout le long du corps et jusque derrière la tête. Vers le sommet des fémurs se trouvait une petite tige de fer, à section triangulaire ainsi qu'un petit fragment de bois contourné en hélice avec trace de rouille.

Vers la tête, du côté gauche, il y avait encore des débris de fer, dont l'un est peut-être une grosse tête de fibule et dont l'autre porte les débris d'un anneau ; par derrière, sous la pierre plate, on a rencontré une tige de fer courbe avec petit renflement, torique, brisée en plusieurs fragments.

TUMULUS N° 2 (diam. 15 m., haut. 0 m. 92).

Ce tumulus était très aplati, n'étant bien en saillie que du côté de la pente ; de grandes pierres, fortement inclinées vers le centre, formaient le cercle de bordure vers l'est. Il n'y avait qu'une seule sépulture (sép. *A*) au fond et à peu près au centre. Le squelette était allongé dans la direction nord-sud, tête au sud ; le maxillaire inférieur était tourné face inférieure en l'air et les débris du maxillaire supérieur étaient au-dessous de lui. Il s'agissait d'un individu adulte et robuste ; cependant quelques dents étaient cariées et le sommet du fémur gauche était fortement noirci ; on ne peut pas affirmer toutefois que ce soit là une altération de l'os *ante mortem*.

Au côté droit était une épée de fer d'assez bonne conservation, la soie à la hauteur de l'épaule ; ses caractéristiques sont les suivantes : long. 98 cm., avec une certaine incertitude car des fragments de l'extrémité ont été disjoints par l'arrachage d'une souche, soie large avec appliques de bois maintenues par trois rivets de fer, crans à la naissance de la lame, lame pistilliforme, fourreau de fer dont l'extrémité est assez aigüe, traces de tissus. Au bras gauche, le squelette portait un bracelet de fer de section triangulaire ouvert et à gros tampons.

Tout autour de la sépulture, par dessus et par dessous étaient disséminés des fragments d'une poterie grossière et mal cuite fabriquée avec des marnes à *Ostrea acuminata* ; on a reconnu des fragments d'un fond épais mais étroit, des fragments de rebord court et droit, des fragments d'une panse large avec cinq larges sillons avant la naissance du rebord ; ces derniers fragments sont recouverts d'une belle patine noire, d'autres portent sur une partie seulement des traces de l'action du feu.

TUMULUS N° 3 (diam. 14 m., haut. 0 m. 90).

Il était bien en saillie de tous les côtés ; le sommet n'était pas au centre, car

le tumulus était plus étalé du côté de la pente que sur les autres côtés. Il avait été fouillé en 1908, mais sans succès. On n'y voyait pas nettement le cercle de grosses pierres habituel dans les autres.

*Sépultures adventices.* Elles étaient autour du sommet du tumulus.

1. Groupe du côté sud. Il y avait là deux squelettes. Du premier (sép. *a* : orientation nord-est, sud-ouest, tête au nord-est), il ne restait que de menus débris d'ossements ; les dents qui semblent avoir subi l'action du feu, attestent un individu âgé ; il possédait une grosse fibule en fer à ressort bilatéral ; de gros cristaux de calcite l'entouraient et deux petits fragments de poterie jaunâtre et un fragment de défense de sanglier étaient au côté droit. Le second (sép. *b* : orientation 20° est ; long. 120 cm. envir.) avait la tête au voisinage des jambes du premier ; il s'agissait d'un individu jeune possédant encore des dents de lait avec des os assez grêles. Sous les débris de la tête était un anneau plat en bronze avec échancrure rectangulaire sur le bord interne ; au bras droit (?) était un bracelet de bronze, fermé, mince, à section subtriangulaire.

2. Groupe du côté nord-est. Il y avait là une sépulture double (sép. *c*), orientée à 160° est avec deux squelettes disposés tête bêche. Le squelette inférieur, tête vers le sud, était plus robuste que le squelette supérieur. L'individu inférieur (sép. *c*<sup>2</sup>) avait sur chaque épaule un débris de fibule en fer : l'un (épaule droite), arc plat, très surbaissé terminé par une surface élargie avec bouton plat ; l'autre, ressort bilatéral et arc épais. Le squelette supérieur avait le long du sommet du bras droit une grosse pointe en fer terminée par une tête faisant une sorte de boucle, puis à l'avant bras droit un bracelet de bronze étroit, torique, à fermoir à cuvette, associé aux débris d'un bracelet de fer. Sous le crâne du squelette supérieur, se trouvaient des ossements d'animal et deux osselets étaient vers la main droite (distance entre les deux crânes : 1 m. 90).

Sur le flanc est ont été recueillis dans la couche superficielle des débris de vase faits d'une poterie grossière rouge chargée de grains de quartz et de mica.

*Sépulture principale* (sép. *A*). Elle était décentrée vers le nord ouest. Elle contenait un squelette dont la plupart des os étaient conservés ; ce squelette placé dans la direction nord-sud, tête au nord, était complètement replié, genoux au menton, et tous les os longs serrés les uns contre les autres ; il était couché sur le côté droit, la tête tournée la face contre terre, et le maxillaire inférieur apparaissait, dents en haut, sous l'occipital ; cet os portait une ouverture triangulaire peut-être due à un traumatisme. Cet individu était un adulte de forte taille (1 m. 80 à 2 m.), bien que ses os tiennent, crâne mis à part, dans un rectangle de 80 sur 22 cm.

Près de la tête, du côté gauche, étaient placés plusieurs instruments de fer : un petit couteau à lame en triangle-rectangle tranchante sur l'hypoténuse avec manche court recouvert de bois, une pince à épiler formée de deux branches réunies par une boucle, puis un autre instrument indéterminable avec d'autres débris de fer. Vers le bassin se trouvait un bel anneau de bronze plein, épais, portant des sillons sur les méplats de chaque côté et une arête saillante sur le pourtour. Aux pieds, on a trouvé une incinération avec un bracelet de fer formé d'un ruban plat fermé (sép. *B*). Au côté droit, dans une sorte de loculus délimité par de grosses pierres passées au feu, surtout du côté droit, gisait le squelette d'un petit ruminant.

TUMULUS N° 4 (diam. 10 m., haut. 0 m. 82).

Il avait peu d'apparence extérieure. Il était fortement encastré dans le terrain du côté nord et de grandes dalles très inclinées le flanquaient du côté sud. Sa fouille n'est pas achevée.

*Sépulture adventice* (sép. *a*). Elle était au sommet du tumulus ; le squelette était d'un individu âgé. Chaque avant bras portait un bracelet de bronze étroit, soudé, subtorique avec triple bande d'impressions circulaires en creux sur le pourtour. Il y avait des traces d'usure très nettes ; vers les pieds se trouvaient les débris d'un anneau de jambe, en bronze roulé à patine noire, présentant vers une extrémité un œillet de fixation à la face interne.

Aux abords de la sépulture ont été rencontrés deux fragments de poterie : l'un (côté gauche) d'une poterie grise, mince, à pâte micacée, l'autre (côté droit),

d'une poterie bien cuite faite de marnes à *Ostrea acuminata*, rouge à l'extérieur, noire à l'intérieur.

*Sépulture principale.* C'était une sépulture de femme, très probablement allongée dans la direction nord-sud, tête au nord ; les tibias étaient redressés presque verticalement entre des pierres ; le maxillaire inférieur était presque carré par devant. Vers l'extrémité probable des bras on a recueilli un bracelet en lignite fermé et relativement mince, avec la moitié d'un bracelet de fer torique ouvert, terminé par un petit tampon, portant des traces de tissu. Vers la tête, ont été recueillis trois petits rubans d'or enroulés en hélice avec deux perles d'ambre.

#### CONCLUSIONS

Des quatre tumulus de Combe Barre, les restes de 17 individus ont été déjà exhumés. Ces individus sont des deux sexes et de tous âges. Un seul d'entre eux était de grande taille (tum. n° 3, sép. A) ; les autres étaient de taille normale (1 m. 70 envir. pour les adultes) ; les caractères anthropologiques des squelettes sont encore à étudier.

Quelques sépultures sont bien datées par leur mobilier. La sépulture centrale des tumulus n° 1 et 2 possédant la grande épée de fer à soie large se situent à la première période de Halstatt (suivant Déchelette). La sépulture supérieure (sép. a) du tumulus n° 4 renfermait un anneau de jambe fait d'une feuille de bronze roulée ; or d'après H. Corot, ces objets, en Bourgogne, sont caractéristiques de la deuxième période de Halstatt (suivant Déchelette). Les sépultures adventices des tumulus n°s 1 et 3 appartiennent à diverses périodes de la Tène : la grosse fibule en fer à ressort bilatéral, le bracelet à fermoir à cuvette en font foi. Notons que l'anneau de la sépulture b du tumulus n° 3, le bracelet à fermoir à cuvette du squelette c<sup>1</sup> sont la réplique d'objets semblables trouvés dans le grand tumulus de Lantilly<sup>1</sup> et dans celui de Boux-sous-Salmaise<sup>2</sup>.

D'autres sépultures sont plus difficiles à dater. La sépulture centrale du tumulus n° 4 est évidemment halstattienne puisque au-dessus d'elle est une sépulture de Halstatt II et qu'elle contient un bracelet de fer. Faut-il attacher à la présence des petits rubans d'or enroulés en hélice toute l'importance que donne R. Bouillerot<sup>3</sup> à ces sortes d'ornements ? Si oui, il s'agirait d'un halstattien fort ancien dans l'exacte continuation des traditions du bronze. La sépulture centrale du tumulus n° 3 est encore moins susceptible de datation précise ; la pince à épiler ressemble à celle que P. Jobard a trouvée dans un tumulus « marnien » de Fleurey<sup>4</sup>. Mais ce n'est là qu'un bien faible indice. Le tumulus n° 3, dans son ensemble, n'a pas les mêmes caractères que les autres ; peut-être est-il plus récent (fin de Halstatt ou début de la Tène). On a donc dans ces quatre tumulus un ensemble de sépultures qui iraient de l'extrême début de l'âge du fer à une période assez avancée de la Tène.

L'étude des fragments de poterie trouvés dans les tumulus donne aussi quelques indications intéressantes. La poterie de la sépulture centrale du tumulus n° 2 est faite d'une pâte de marnes à *Ostrea acuminata* mal cuite. Ces observations permettent de répondre à la question que posait M<sup>lle</sup> Henry dans son ouvrage sur *Les tumulus de la Côte-d'Or*<sup>5</sup>, à savoir s'il y avait, à l'âge du fer en Bourgogne, des fabriques locales. En effet, la poterie susdécrite étant trop peu solide pour supporter un long transport, elle était vraisemblablement fabriquée sur place ; or, précisément, les marnes à *Ostrea acuminata* déterminent un niveau de sources sur les plateaux de la région ; dès lors, il est bien possible que les fabricants de cette poterie, habitant au voisinage des sources, aient utilisé pour fabriquer leurs ustensiles la matière première qu'ils avaient sous

1. *Rev. préhist. de l'Est*, juill.-août 1905, pl. I, fig. 9.

2. *Ibid.*, juill.-août 1906, pl. 3, fig. 3.

3. *Ibid.*, juill.-août 1909, p. 119 sq.

4. *Bull. Soc. archéol. Châtillonnais*, 2<sup>e</sup> sér., fasc. 5 et 6, 1895-1896, p. 17, 18 et pl. 1.

5. Paris, Leroux, 1932.

la main. De plus, la poterie des couches superficielles est faite d'une pâte micacée ou quartzeuse, ce qui indique une origine plus lointaine dans le cas de la poterie chargée de quartz, ou un habitat installé près des sources qui sourdent entre la base de la corniche bajocienne et le sommet du lias supérieur dans le cas de la poterie finement micacée. Ces indications sont donc précieuses pour rechercher l'habitat des constructeurs des tumulus.

En outre, les fouilles ont fourni deux perles d'ambre, deux objets d'or, minuscules il est vrai, mais d'une facture très intéressante, un anneau de bronze d'un type très particulier ; et elles ont enrichi de deux unités la collection déjà si riche des grandes épées du premier âge du fer trouvées en Côte-d'Or, et ceci dans une région où il n'en avait pas encore été trouvé, celle du haut Auxois à proximité de l'antique cité d'Alésia.

*Le Secrétaire de la Commission des Antiquités,*  
G. GRÉMAUD.